

AU SOMMAIRE:

- Rappel: stationnement interdit pendant le vide-grenier
 - Partenariat avec Inclusiv, entreprise adaptée
-



Pour permettre l'installation des vendeuses et vendeurs lors de notre vide-grenier, le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits:

dimanche 28 septembre

de 8h à 20h

Sur la place de la Liberté et dans la rue font du portal



La mairie s'est engagée pour une série de commandes de divers petits équipements auprès de l'entreprise adaptée **Inclusiv** qui offre la possibilité à des personnes porteuses de handicap d'accéder à des contrats de travail CDD et CDI.

Inclusiv est un acteur éthique et solidaire qui propose des produits à faible impact environnemental.

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

